

BURKINA FASO



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

NEUVIEMES ASSISES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES PROJETS ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

THEME

« Problématique de la mise en œuvre des projets et programmes de développement dans un contexte sécuritaire difficile : rôle des acteurs locaux »

DOCUMENT DE TRAVAIL

29 NOVEMBRE 2019

SOMMAIRE

<i>PARTIE I : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES ASSISES DE 2017</i>	7
I. État de mise en œuvre des recommandations et des résolutions des assemblées régionales de 2017	7
II. État de mise en œuvre des recommandations des assemblées sectorielles de 2017	7
<i>PARTIE II : SYNTHÈSE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES</i>	10
I. Structure des projets et programmes de développement intervenant dans les régions	10
II. Bilan de l'exécution physique et financière	11
III. Contribution des projets et programmes au développement	13
IV. Principales difficultés dans la mise en œuvre des projets et programmes au niveau régional	16
<i>PARTIE III : SYNTHÈSE DES ASSEMBLÉES SECTORIELLES</i>	18
I. Performances des projets et programmes	18
II. Evaluation des projets et programmes par secteur de planification et Institution	20
III. Synthèse des difficultés au niveau sectoriel	31
<i>PARTIE IV : RECOMMANDATIONS</i>	33
I. Recommandations au niveau régional	33
II. Recommandations au niveau sectoriel	34
<i>CONCLUSION</i>	35
<i>ANNEXES</i>	38

Liste de tableaux

Tableau 1: Répartition des projets et programmes par région	10
Tableau 2: Répartition des projets et programmes par région selon le degré de maturité.....	11
Tableau 3 : Taux d'exécution financière par région	11
Tableau 4 : Taux d'exécution financière des projets et programmes par secteur de planification	12
Tableau 5 : Taux d'exécution physique par région.....	13
Tableau 6 : Performance des projets et programmes évalués.....	18
Tableau 7 : Performance des projets et programmes selon le degré de maturité.....	19
Tableau 8 : Performance des projets et programmes par catégorie	19
Tableau 9: Performance des projets et programmes du secteur « sécurité et défense ».....	20
Tableau 10: Performance des projets et programmes du secteur « éducation et formation »	21
Tableau 11: performance des projets et programmes Secteur « Santé ».....	23
Tableau 12: performance des projets et programmes du secteur « Environnement, eau et assainissement »	24
Tableau 13: performance des projets et programmes » du secteur « Transformations industrielles et artisanales.....	25
Tableau 14: performance des projets et programmes du secteur « Travail, emploi et protection sociale »	25
Tableau 15: performance des projets et programmes du secteur « Production agro sylvo- pastorale »	26
Tableau 16: performance des projets du secteur « Recherche et innovation ».....	27
Tableau 17: Performance des projets et programmes du secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »	28
Tableau 18: performance des projets et programmes du secteur « Commerce et services marchands »	29
Tableau 19: performance des projets et programmes du secteur « Gouvernances administrative et locale »	29

Liste des sigles et abréviations

AEPS :	Alimentation en Eau Potable Simplifié ;
AG :	Assemblée Générale ;
AGR :	Activités Génératrices de Revenus ;
ANO :	Avis de Non Objection ;
ANPTIC :	Agence Nationale de la Promotion des Technologie de l'Information et de la Communication ;
APD :	Avant Projets Détaillés ;
ARCOP :	Autorité de Régulation de la Commande Publique ;
AVEC :	Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit;
BID :	Banque Islamique de Développement ;
BODI :	Burkina Open Data Initiative ;
CCC0 :	Cadre Communal de Concertation ;
CCP :	Cadres de concertation provinciaux ;
CCR :	Cadre de concertation régionale ;
CFA :	Communauté Financière d'Afrique ;
CIFE :	Circuit Intégré de Financement Extérieur ;
CIR :	Cadre Intégré Renforcé ;
COGES :	Comité de Gestion ;
CPP RCOS :	Sous-programme de la Région du Centre-Ouest du Programme National de Partenariat pour la Gestion Durable des Terres
CSPS :	Centre de Santé et de Promotion Sociale ;
DAC :	Dossier d'Appel à Concurrence ;
DAF :	Direction de l'Administration Financière ;
DAO :	Dossier d'Appel d'Offre
DCMEF :	Direction de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers ;
DGAIE :	Direction Générale des Affaires Immobilières et de l'Équipement de l'Etat ;
DGEC :	Direction générale des examens et concours ;
DGEP :	Direction Générale de l'Économie et de la Planification ;
DGESS :	Direction Générale des Etudes et Statistiques Sectorielles ;
DMP :	Direction des Marchés Publics ;
DPEI :	Direction de la Programmation et des Evaluations des Investissements ;
DREP :	Direction Régionale de l'Économie et de la Planification ;
FAFPA :	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage ;
FAOAD :	Formation Ouverte A Distance
GIFS :	Gestion intégré de la fertilité des sols ;
IRAPOL :	Projet Identification Rapprochement Analyse de Police ;
LPDRD :	Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisée ;
MCAT :	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme ;
MENAPLN :	Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales ;
MINEFID :	Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement ;
MOAD :	Maitrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin ;
PA/PNDES :	Programme d'Appui au PNDES ;
PAAQE :	Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Éducation ;
PACOGES :	Projet d'Appui aux Comités de Gestion d'Écoles ;

PADEL :	Programme d'Appui au Développement des Economies Locales ;
PAE/JF :	Programme d'Autonomisation et d'Emploi pour les Jeune et les Femmes ;
PANGV :	Projet d'Appui Nutritionnel aux Groupes Vulnérable ;
PAP :	Population Affecté par la Population ;
PAPS II :	Programme d'Appui à la Politique Sectorielle Santé ;
PAPS/EFTP :	Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnels ;
PASEL :	Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité ;
PATECE :	Projet d'Appui à la Transformation de l'Economie et à la Création de l'Emploi ;
PCDB :	Promotion des conteneurs biodégradables adaptés à la production des plants en pépinière
PCESA :	Programme de Croissance Économique dans le Secteur Agricole ;
PDA –Soum :	Projet de Développement Agricole de Soum/Boulkiemdé Phase II
PDCM :	Programme de Développement des Cultures Maraichères ;
PDEL-ZPO :	Projet de Développement Laitier dans la Zone Péri-urbaine de Ouagadougou ;
PHA/BID-UEMOA :	Programme Hydraulique/ BID-UEMOA ;
PM :	Premier Ministère ;
PNDES :	Plan National de Développement Economique et Social ;
PP :	Projet et Programme de développement
PPP :	Partenariat Public Privé ;
PRBA :	Projet de Réhabilitation de Barrages, d'Aménagement de périmètres et de bas-fonds dans les provinces du BOULKIEMDÉ, DU ZIRO, DU SANGUIÉ ET DES BALÉ AU BURKINA FASO ;
PREQ-CHU/YO :	Projet de Reconstruction et Equipement du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO
PRES :	Présidence ;
PRMA :	Programme de Renforcement de la Mécanisation Agricole ;
PSV-BF :	Projet de Sécurisation des Visas du Burkina Faso ;
PTBA :	Plan de Travail du Budget Annuel ;
PT-CSPS-CM :	Projet de Transformation et équipement de 286 CSPS des chefs lieu des communes rurales en centre médical ;
PTF :	Partenaires Techniques et financiers ;
PV-LFP-LED- Une Lampe pour l'Afrique :	Projet d'appui à l'Éducation et à l'Alphabétisation par l'éclairage ;
SAPEP-Burkina :	Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants en Afrique Subsaharienne
SEM :	Société d'Economie Mixte ;
THIMO :	Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre ;
UEOMA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
UGP :	Unité de Gestion de Projet.

INTRODUCTION

La marche vers un développement durable exige une meilleure planification pour créer les conditions d'accueil avec esprit de suite, de toutes les nouvelles initiatives de management stratégique du développement. C'est dans cette dynamique que le Burkina Faso s'est doté depuis 2016 d'un référentiel de développement : le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES). Ce plan ambitionne de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte et inclusive, induisant l'amélioration du bien-être social. Pour accélérer la transformation structurelle de l'économie, quatorze (14) secteurs de planification ont été identifiés et dotés de nouvelles politiques sectorielles. Dans le cadre de l'opérationnalisation de ces politiques, les projets et programmes de développement constituent des instruments efficaces de mise en œuvre.

En vue de renforcer le suivi régulier et l'efficacité dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement, le Gouvernement a opéré un certain nombre de réformes au travers du décret n°2018-092/PRES/PM/MINEFID portant règlementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso. Ce décret institue, outre les assemblées sectorielles et régionales, une assemblée générale qui a pour objectif de statuer sur les rapports de performance des projets et programmes produits au niveau des assemblées sectorielles et d'évaluer de façon globale leurs performances au niveau national. La pertinence desdites tribunes n'est plus à démontrer au regard de l'intérêt porté par les partenaires et les acteurs impliqués mais aussi de l'amélioration des résultats obtenus dans la gestion des projets et programmes malgré quelques insuffisances constatées dans leurs organisations.

Les présentes assises, neuvièmes du genre, ont pour objectif d'évaluer les performances des projets et programmes des années 2017 et 2018. Elles se tiennent dans un contexte social et sécuritaire difficile qui influence négativement l'atteinte des objectifs de plusieurs projets et programmes. Cela justifie le choix du thème qui s'intitule : « **Problématique de la mise en œuvre des projets et programmes de développement dans un contexte sécuritaire difficile : rôle des acteurs locaux** ».

Aussi, le présent document de travail est élaboré pour nourrir les échanges des participants à l'assemblée générale. Sa rédaction a suivi une démarche participative dont les étapes principales ont été les suivantes :

- l'élaboration des canevas du rapport introductif et du rapport de performances consolidé des projets et programmes de développement ;
- l'élaboration des outils de collecte des données et de rapportage ;
- la collecte des données auprès des ministères, et des institutions abritant les projets et programmes de développement ;
- le traitement et l'analyse des données collectées ;
- la rédaction des différents documents à soumettre à l'Assemblée Générale.

Le présent rapport qui fait la synthèse de l'ensemble des documents est articulé autour des points suivants :

- Etat de mise en œuvre des recommandations des assises précédentes ;
- Synthèse des assemblées régionales ;
- Synthèse des assemblées sectorielles ;
- Recommandations.

PARTIE I : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES ASSISES DE 2017

Les assises de 2017 ont mis en exergue un certain nombre de difficultés dans la mise en œuvre des projets et programmes. Pour palier celles-ci, des recommandations et des résolutions ont été formulées aux niveaux régional, sectoriel et national. Cette partie rend compte de leur mise en œuvre.

I. État de mise en œuvre des recommandations et des résolutions des assemblées régionales de 2017

L'état de mise en œuvre des recommandations montre que sur quarante-huit (48) recommandations, dix (10) sont entièrement réalisées soit 20,83%, neuf (09) sont partiellement réalisées soit 18,75% et vingt-neuf (29) n'ont pas encore connues un début de réalisation soit 60,41%.

Concernant les résolutions, sur un total de trois (03), une (01) seule a été réalisée et deux (02) n'ont pas connu de réalisation.

Cette situation peu satisfaisante pourrait s'expliquer par l'absence d'un plan d'actions, et d'un mécanisme institutionnel de suivi des recommandations. En outre, la mise en œuvre de certaines recommandations ne relève pas forcément du niveau local.

Pour un bon suivi de la mise en œuvre des recommandations, il est souhaitable de :

- mettre en place des dispositifs régionaux fonctionnels de suivi de la mise en œuvre des recommandations;
- dynamiser les cadres de concertation entre les responsables des projets et les directeurs régionaux.

II. Etat de mise en œuvre des recommandations des assemblées sectorielles de 2017

Au cours des précédentes assemblées sectorielles, cent dix (110) recommandations avaient été formulées. L'état de mise en œuvre de ces recommandations se présente comme suit :

- quarante-trois (43), soit 39,09% ont été entièrement réalisées ;
- trente et un (31) soit 28,18% sont partiellement réalisées ;
- trente-six (36) soit 32,72% n'ont pas été réalisées.

Ce niveau de réalisation s'expliquerait par :

- l'absence d'un dispositif de suivi des recommandations dans certains secteurs;
- l'insuffisance de clarté et de précision dans la formulation de certaines recommandations ;
- la pléthore des recommandations.

Pour un bon suivi de la mise en œuvre des recommandations, il est souhaitable de :

- mettre en place des dispositifs sectoriels de suivi de la mise en œuvre des recommandations;
- formuler des recommandations claires, précises, pertinentes et réalisables ;
- impliquer les bénéficiaires dans le suivi des recommandations.

III. Etat de mise en œuvre des recommandations et résolutions de l'Assemblée Générale de 2017

Au cours des précédentes assises de l'Assemblée Générale, trois (3) recommandations et trois (03) résolutions avaient été formulées. Après deux années, l'état de mise en œuvre se présente comme suit :

Recommandation 1 : Diligenter les études de faisabilité des projets prioritaires du PNDES

Cette recommandation a été mise en œuvre. En effet, l'augmentation des ressources du Fonds national d'étude et de préparation des projets (FONEPP) a permis d'accélérer la prise en charge des études de faisabilité en ce qui concerne les projets prioritaires du PNDES. Cependant, le niveau d'allocation des ressources demeure relativement faible au regard des besoins.

Recommandation 2 : Renforcer le suivi de l'exécution des projets prioritaires du PNDES et rendre compte régulièrement au Gouvernement.

Cette recommandation a été mise en œuvre. Dans le cadre du suivi-évaluation du PNDES, un tableau de suivi des réformes stratégiques et des investissements structurants est renseigné chaque semestre et transmis au gouvernement. De même, un projet de mise en place d'un suivi automatisé à travers le Système d'information sur les référentiels de développement est en cours d'exécution et permettra en fin 2019 de disposer de l'information à fréquence élevée sur la situation d'exécution des investissements structurants du PNDES. Par ailleurs, un rapport trimestriel de suivi de projets et programmes prioritaires du PNDES est régulièrement produit par la Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP).

Recommandation 3 : Mettre en place d'un fonds alimenté par les projets pour les évaluations d'impacts des projets.

Cette recommandation n'a pas été mise en œuvre.

Résolution 1 : Déployer le dispositif informatisé de suivi-évaluation des projets et programmes de développement.

Cette résolution est en cours de réalisation. En effet, le déploiement du dispositif informatisé de suivi-évaluation des projets et programmes de développement a été entamé et le processus est bien avancé.

Le module suivi-évaluation a été développé et intégré au Circuit Intégré des Financements Extérieurs (CIFE). Des formations sur ce nouveau module ont été organisées au cours de l'année 2018 à l'endroit des acteurs intervenant dans la gestion et le suivi-évaluation des projets et programmes de développement.

Le processus se poursuit avec la formation des acteurs et l'implémentation d'une plateforme web du CIFE qui a été amorcée en fin 2018 et qui doit se poursuivre et s'achever au cours de l'année 2019.

Résolution 2 : Mettre en place un dispositif de validation des études de faisabilité avant la mise en œuvre des projets et programmes

Cette résolution a été mise en œuvre par la création du comité national de validation des études de faisabilité et des documents de projets par arrêté N°2019-000289/MINEFID/SG/DGEP du 12 juillet 2019.

Résolution 3 : Améliorer le dispositif d'identification des prestataires défaillants et appliquer les sanctions prévues par les textes.

Cette résolution est effective car un dispositif permettant d'identifier et de sanctionner les prestataires défaillants existe au niveau de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP). La liste des prestataires défaillants et celle des entreprises exclues de la commande publique sont régulièrement publiées.

PARTIE II : SYNTHÈSE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

Les assemblées régionales se sont tenues courant juillet 2019 dans les treize (13) régions. Elles ont été présidées par les Gouverneurs de régions. Elles ont connu la participation effective de tous les acteurs à savoir les autorités administratives, les élus locaux, les directeurs régionaux, les représentants de la société civile, les représentants des organisations non gouvernementales et les responsables de projets et programmes intervenant dans les régions. Ces assemblées ont permis de faire le bilan de l'exécution des projets et programmes au niveau régional, d'examiner leurs impacts, de relever les difficultés dans la mise en œuvre et de formuler des recommandations et résolutions pour améliorer la gestion.

I. Structure des projets et programmes de développement intervenant dans les régions

Ce point fait l'inventaire des projets et programmes intervenant dans les régions selon les données collectées par les Direction Régionales de l'Economie et de la Planification (DREP).

Tableau 1: Répartition des projets et programmes par région

Région	Total
Boucle du Mouhoun	23
Cascades	6
Centre	8
Centre-Est	9
Centre-nord	29
Centre-ouest	15
Centre-sud	8
Est	31
Hauts-bassin	8
Nord	26
Plateau central	12
Sahel	17
Sud-Ouest	14

Source : DGEP/Rapports des assemblées régionales.

La région de l'Est concentre le plus grand nombre de projets et programmes avec un total de trente-un (31) contre six (6) PPD pour la région des Cascades.

Tableau 2: Répartition des projets et programmes par région selon le degré de maturité

Région	Maturité			Total
	Démarrage	Exécution	Clôture	
Boucle du Mouhoun	4	18	1	23
Cascades	0	6	0	6
Centre	0	7	1	8
Centre-Est	0	9	0	9
Centre-nord	2	23	4	29
Centre-ouest	0	11	4	15
Centre-sud	0	7	1	8
Est	4	21	6	31
Hauts-bassin	0	7	1	8
Nord	1	21	4	26
Plateau central	0	7	5	12
Sahel	0	9	8	17
Sud-Ouest	2	9	3	14

Source : DGEF/Rapports des assemblées régionales

II. Bilan de l'exécution physique et financière

Il s'agit ici d'apprécier les niveaux de consommation des ressources financières et des réalisations physiques des PPD.

II.1. Situation d'exécution financière des projets et programmes par région et par secteur de planification

➤ Situation d'exécution financière des projets et programmes par région

Le bilan d'exécution financière des deux années (2017 et 2018) montre un niveau de réalisation relativement satisfaisant. Le tableau ci-dessous fait ressortir l'état d'exécution financière sur ladite période par région.

Tableau 3 : Taux d'exécution financière par région

Régions	Taux de 2017	Taux de 2018	Taux Moyen
Boucle du Mouhoun	83,86	71,71	77,17
Cascades	-	-	66,31
Centre	85,58	73,20	50,53
Centre-Est	52,42-	80,84	75,59
Centre-Nord	-	-	-
Centre-Ouest	-	-	44,80
Centre-Sud	23,77	17,16	20,49
Est	-	-	66,93

Régions	Taux de 2017	Taux de 2018	Taux Moyen
Hauts-bassins	-	-	78,26
Nord	-	-	97,85
Plateau-Central	-	-	57,71
Sahel	-	-	-
Sud-Ouest	75	78,54	64,04

Source : DGEP/Rapports des assemblées régionales.

Sur les onze (11) régions qui ont établi un bilan d'exécution financière, quatre (04) régions présentent des taux moyens d'exécution financière supérieurs à 70%, cinq (05), un taux compris entre 50% et 70%, et deux (02) présentent un taux inférieur à 50%.

NB : Deux (02) régions n'ont pas respecté le canevas de rapport, ce qui n'a pas permis de les prendre en compte dans cet indicateur.

➤ Situation d'exécution financière des projets et programmes par secteur de planification

Le tableau ci-dessous fait l'état de l'exécution financière des projets et programmes exécutés au niveau régional par secteur de planification.

Tableau 4 : Taux d'exécution financière des projets et programmes par secteur de planification

Secteur de planification	Régions concernées	Nombre de projets	Prévision (FCFA)	Réalisation (FCFA)	Taux%
Production agro-sylvo-pastorale	Toutes les régions	86	54 057 372 603	40 171 279 656	74,31%
Transformations industrielles et artisanales	Boucle du Mouhoun, Est, Hauts Bassins,	9	1 977 870 896	1 113 762 346	56,31%
Infrastructures de transport, communication et habitat	Centre-Est, Centre-Ouest, Plateau Central	10	49 630 357 463	26 638 820 113	53,67%
Commerce et services marchands	Boucle du Mouhoun, Centre-Nord Centre-Ouest, Centre-Sud et Est	10	3 063 168 891	859 484 308	28,06%
Gouvernance économique	Centre-Ouest, Est	11	307 821 250	177 739 355	57,74%
Gouvernances administrative et locale	Centre-Nord, Centre-Ouest, Centre-Sud, Est et Sud-Ouest	17	3 200 102 414	2 391 169 892	74,72%
Éducation et formation	Centre, Centre-Est, Centre-nord, Centre-ouest, Centre-sud, Est et Nord	21	29 323 917 743	24 741 447 655	84,37%
Santé	Cascades, Centre, Centre-nord, Centre-ouest, Centre-sud,	11	11 001 393 215	4 273 139 539	38,84%
Défense et sécurité	Est, Nord	2	243 290 000	243 290 000	100,00%
Environnement, eau et assainissement	Boucle du Mouhoun, Cascades, Centre, Centre-Ouest et Centre-Sud, Est, Hauts-Bassins, Nord,	35	55 897 828 476	42 652 519 937	76,30%
Culture, sports et loisirs	Aucune région		0	0	0
Travail, emploi et protection sociale	Boucle du Mouhoun, Centre-Est Centre-Ouest, Est, Plateau Central et Sud-Ouest	22	11 756 303 039	8 099 673 310	68,90%
Justice et droits humains	Sud-Ouest	1	31 701 080	30 442 530	96,03%
Recherche et innovation	Centre-Ouest et Est	9	13 702 121 892	4 620 310 332	33,72%
TOTAL			234 193 248 962	156 013 078 973	66,62%

Source : DGEP/Rapports des assemblées régionales

L'analyse du tableau ci-dessus montre que le taux de réalisation financière global est ressorti à 66,62%. Ce qui traduit une performance moyenne.

II.2. Situation d'exécution physique des projets et programmes par région

Le bilan de l'exécution physique des deux années (2017 et 2018) montre un niveau de réalisation relativement satisfaisant. Le tableau ci-dessous fait ressortir l'état d'exécution physique sur ladite période par région.

Tableau 5 : Taux d'exécution physique par région

Régions	Taux de 2017 (%)	Taux de 2018 (%)	Taux Moyen (%)
Boucle du Mouhoun	22,38	29,85	27
Cascades	-	-	-
Centre	78,24	64,91	75,52
Centre-Est	-	-	49,35
Centre-Nord	-	-	-
Centre-Ouest	177,25	95,31	96,50
Centre-Sud	81,08	85,71	83,07
Est			74,19
Hauts-bassins	-	-	-
Nord			98,78
Plateau-Central			91,97
Sahel	-	-	-
Sud-Ouest			88,75

Source : DGEP/Rapports des assemblées régionales

Sur les neuf (09) régions qui ont établi un bilan d'exécution physique, sept (07) présentent des taux moyens d'exécution physique supérieur à 70%. Les deux autres régions présentent des taux moyens inférieurs à 50% (49,35% et 27%).

NB : Quatre (04) régions n'ont pas fourni de situation d'exécution physique sur la période.

III. Contribution des projets et programmes au développement

La mise en œuvre des projets et programmes dans chacune des régions a contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce point fait la synthèse des contributions des PPD par secteur de planification.

III.1. Secteur « Production agro-sylvo-pastorale »

L'intervention des projets et programmes de développement a contribué entre autres à l'amélioration des productions agro-sylvo-pastorales et à la diversification des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Les actions des projets et programmes ont contribué à la mise en place d'une banque spécifique pour le financement et la promotion de mécanismes innovants d'accès aux crédits agricoles

(assurance agricole, entreposage agricole et warrantage), la professionnalisation de l'agriculture à travers la mise en place d'incubateurs d'entrepreneurs agricoles, l'intensification de la promotion de la consommation nationale du coton ainsi que la création de lycées agricoles spécialisés par région.

En outre, les projets et programmes ont concouru à l'amélioration des rendements à travers la mise en place d'unités de production d'engrais minéraux à base de phosphate naturel, de production de semences agricoles, d'égrenage de coton et de transformation locale de coton.

Ils ont également permis la création d'un environnement sécurisé et favorable à une production animale durable à travers l'aménagement de pistes à bétail et la délimitation de zones pastorales, la mise à disposition des producteurs d'aliments complets et l'amélioration de la couverture sanitaire des animaux.

III.2. Secteur « Education et formation »

Les projets et programmes ont permis l'amélioration de l'accès aux services d'éducation, en particulier pour les pauvres et les jeunes filles à travers entre autres la construction et l'équipement des établissements d'enseignement général, l'inscription d'enfants de 0 à 5 ans dans les écoles « bissongos » et des subventions à des enfants issus de ménages pauvres.

Ils ont contribué également à la formation initiale et continue des enseignants sous forme de journées pédagogiques, de visites de classes et de production de guides pédagogiques. Aussi des structures en charge de l'éducation ont été renforcées en véhicules et en matériel informatique. Les conditions d'étude des élèves et de travail des enseignants ont été améliorées. Des écoles sous paillottes ont été aussi normalisées.

III.3. Secteur « Santé »

Au niveau de la santé, les PPD ont contribué à améliorer les conditions d'accueil et de transport des malades ainsi que celles de travail des agents de santé, à travers l'équipement des formations sanitaires, la construction d'incinérateurs, la réhabilitation et la normalisation de CSPTS.

Ils ont également permis l'accroissement de l'offre sanitaire des collectivités en infrastructures de qualité, la réduction des taux de morbidité et de mortalité et le développement des activités commerciales connexes (kiosques, parking, boutiques...) autour de ces infrastructures sanitaires.

III.4. Secteur « Environnement, eau et assainissement »

La contribution des projets et programmes a permis la réalisation et la réhabilitation de forages, la réalisation et la réhabilitation ou l'extension des AEPS, la réalisation et la réhabilitation de puits.

Les PPD ont permis également la réalisation de latrines familiales, de latrines publiques et institutionnelles, la réalisation de puisards domestiques et la réhabilitation de latrines.

III.5. Secteur « Travail, emploi et protection sociale »

La mise en œuvre des projets et programmes dans ce secteur a permis la création de nouveaux emplois pour les jeunes et les femmes ainsi que des emplois saisonniers sur des sites aménagés.

Il faut noter également l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires de cash transfert, et l'accès des femmes aux terres aménagées.

A cela s'ajoute le renforcement et la création d'activités génératrices de revenus au profit des bénéficiaires de travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) et la formation de jeunes à la conduite d'engins lourds.

III.6. Secteur « Commerce et services marchands »

Pour ce secteur, il est à noter l'amélioration des capacités d'autofinancement d'activités génératrices de revenus, la relance des activités économiques dans les communes par la réhabilitation et la sécurisation de certains barrages « poumon économique » des villes et villages.

Les PPD ont permis également la construction de boutique de rues, de marchés, de marchés à bétail, de magasins de warrantage et de plateformes multifonctionnelles.

III.7. Secteur « Gouvernance économique »

A ce niveau, les projets et programmes ont contribué à renforcer les capacités des femmes et des jeunes et à améliorer leur employabilité. Ils ont également concouru entre autres à renforcer le leadership des femmes transformatrices agro-alimentaire à travers le renforcement de leurs capacités en production (quantitativement et qualitativement) et en commercialisation des produits transformés.

III.8. Secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »

Les contributions dans ce secteur sont entre autres la réalisation de pistes rurales, les travaux d'aménagement des voiries urbaines, le désenclavement des localités, etc.

Le secteur a bénéficié également de la réalisation et de la réhabilitation d'infrastructures routières dans les centres urbains ainsi que de l'intensification des programmes de construction des logements sociaux.

III.9. Secteur « Gouvernance administrative et locale »

Les actions des projets et programmes ont permis le renforcement des capacités techniques de plusieurs acteurs dans divers domaines (maîtrise d'ouvrage et suivi de l'exécution des chantiers). Il faut ajouter le renforcement de la synergie entre acteurs et intervenants en matière de développement et la résolution de certaines difficultés à travers l'appui à la tenue des sessions du Cadre de concertation régional (CCR), des Cadres de concertation provinciaux (CCP), des journées de redevabilité et l'élaboration des plans locaux de développement.

En outre, la promotion du genre a permis l'implication des femmes dans les processus de prise de décision.

III.10. Secteur « Culture, sports et loisirs »

Il est difficile d'appréhender la contribution des projets et programmes dans ce secteur car aucun n'y est intervenu sur la période concernée.

NB : Aucun rapport régional n'a fourni d'informations sur la contribution des secteurs « Défense et de sécurité », « Justice et droits humains », « Transformation industrielle et artisanale » et « Recherche et innovation » au développement.

IV. Principales difficultés dans la mise en œuvre des projets et programmes au niveau régional

La mise en œuvre des projets et programmes en 2017 et 2018 s'est faite dans un contexte difficile marqué d'une part, par la dégradation de la situation sécuritaire et d'autre part, par la recrudescence des revendications sociales

Outre ce contexte peu favorable, les assemblées régionales ont relevé un certain nombre de difficultés qui entravent la bonne exécution des projets et programmes. En général, ces difficultés sont récurrentes et certaines sont similaires à toutes les régions. Elles se situent à plusieurs niveaux impliquant différents acteurs.

IV.1. Au niveau des prestataires de services

Au titre des prestataires de services, il est relevé :

- la défaillance de certaines entreprises dans l'exécution des travaux ;
- le retard dans la mise à disposition des études d'Avant Projets Détaillés (APD) des projets structurants;
- la faiblesse ou l'insuffisance de l'expertise locale.

IV.2. Avec les Partenaires techniques et financiers

Les difficultés liées aux PTF sont :

- le décalage des années budgétaires avec celles du bailleur;
- la lenteur dans la délivrance des ANO;
- la lourdeur/changement de procédures qui contribue à ralentir énormément la mise en œuvre des projets ;
- l'insuffisance d'une synergie d'action entre les PTF

IV.3. Au niveau de l'unité de gestion du projet

En termes de difficultés identifiées, il s'agit de :

- l'insuffisance dans la communication entre les acteurs ;
- la faible désagrégation dans la planification des activités des projets et programmes au niveau régional ;
- la faible maîtrise des manuels de procédures ;

- le non-respect des critères d'identification des bénéficiaires.

IV.4. Avec les structures administratives

Au titre des difficultés, il ressort :

- le faible taux de déblocage et la mise à disposition tardive des ressources financières issues de la contrepartie nationale ;
- la signature tardive des protocoles de collaboration et les retards de justification des ressources mis à la disposition des partenaires locaux ;
- la faiblesse des moyens des services techniques et des collectivités territoriales pour assurer le suivi des travaux;
- la lourdeur des procédures administratives ;
- la mise à disposition tardive des autorisations d'exonération des taxes au profit des prestataires ;
- le faible montant de la contrepartie nationale alloué aux projets ;
- le démarrage tardif des projets après la signature des conventions de financement ;
- le déficit de coordination entre le niveau central et déconcentré dans la réalisation des travaux par les entreprises.

PARTIE III : SYNTHÈSE DES ASSEMBLÉES SECTORIELLES

En prélude à la tenue de l'Assemblée Générale 2019, les évaluations des performances des projets et programmes au niveau sectoriel ont été effectués et ont permis la tenue des assemblées sectorielles. Ces évaluations, conduites par des comités d'évaluation, ont porté sur les années 2017 et 2018.

La synthèse des évaluations des projets et programmes des différents secteurs de planification se décline autour des points suivants.

- l'état de mise en œuvre des recommandations des assemblées sectorielles précédentes ;
- les performances des projets et programmes ;
- la synthèse des difficultés des projets et programmes ;
- les recommandations pour une meilleure exécution des projets et programmes.

I. Performances des projets et programmes

Sur un total de deux cent cinquante-trois (253) projets et programmes identifiés sur la période dans 14 secteurs de planification et au Premier Ministère, deux cent vingt-sept (227) ont été évalués, soit 89,72%¹. En rappel, pour l'Assemblée générale de 2017, deux cent sept (207) projets et programmes avaient été évalués sur un total de deux cent quarante-cinq (245) identifiés, soit 84,50%.

I.1. Performance globale de la mise en œuvre des projets et programmes

I.1.1. Classification des projets et programmes selon le niveau de performance

Tableau 6 : Performance des projets et programmes évalués

Performance	Nombre	Pourcentage
1 ^{er} rang (PP « vert »)	112	49,34
2 ^{ème} rang (PP « orange »)	84	37
3 ^{ème} rang (PP « rouge »)	31	13,66
Total	227	100

Source : DGEP/Rapports consolidés des évaluations sectorielles des projets et programmes 2017-2018

La répartition des 227 projets et programmes (PPD) évalués se présente comme suit :

- 112 PPD, soit 49,34%, sont classés au 1^{er} rang ou (« PP vert »). Ces projets et programmes présentent des performances satisfaisantes. Autrement dit, ils présentent un faible risque pour atteindre les résultats ;
- 84 PPD, soit 37%, sont classés au 2^{ème} rang ou (« PP orange »). Ces projets et programmes présentent des performances moyennement satisfaisantes. Le risque de non atteinte des résultats est modéré ;

¹ Cela s'explique entre autres par la non éligibilité de certains projets à l'évaluation cf. guide d'évaluation

- 31 PPD, soit 13,66%, sont classés au 3^{ème} rang ou (« PP rouge »). Ces projets et programmes présentent des performances faibles. Les risques de non atteinte des résultats sont très élevés.

Il ressort de cette analyse une amélioration des performances des PPD par rapport à l'assemblée générale de 2017. En effet, la proportion des projets de 1^{er} rang est passée de 42,51% en 2017 à 49,34% en 2019 et les projets de 2^{ème} rang de 39,61% à 37%. Aussi la proportion des projets et programmes classée au 3^{ème} rang (« PP rouge ») est passée de 17,87% en 2017 à 13,66% en 2019.

I.1.2 Performance des projets et programmes selon le degré de maturité

Selon le degré de maturité, sur les deux cent vingt-sept (227) projets et programmes évalués, vingt et trois (23), soit 10,13%, sont en démarrage, cent cinquante-cinq (155), soit 68,28%, sont en exécution et quarante-neuf (49), soit 21,59%, en clôture. Le tableau ci-dessous fait le récapitulatif de la classification des projets et programmes selon le degré de maturité.

Tableau 7 : Performance des projets et programmes selon le degré de maturité

Maturité	Total	« PP vert »		« PP orange »		« PP rouge »	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Démarrage	23	15	65,22	6	26,09	2	8,69
Exécution	155	66	42,58	62	40	27	17,42
Clôture	49	31	63,27	16	32,65	2	4,08
Total	227	112	49,34	84	37	31	13,66

Source : DGEP/Rapports consolidés des évaluations sectorielles des projets et programmes 2017-2018

De l'analyse du tableau ci-dessus, on retient les points suivants :

- pour les 23 PPD en démarrage, 65,22 % sont classés au 1^{er} rang ou (« PP vert »), 26,09 % au 2^{ème} rang (« PP orange ») et 8,69 % au 3^{ème} rang (« PP rouge ») ;
- concernant les 155 PPD en exécution, 42,58% sont classés au 1^{er} rang (« PP vert »), 40% au 2^{ème} rang (« PP orange ») et 17,42% au 3^{ème} rang (« PP rouge ») ;
- quant aux 49 PPD en clôture, 63,27 % sont classés au 1^{er} rang (« PP vert »), 32,65 % au 2^{ème} rang (« PP orange »), et 4,08 % sont au 3^{ème} rang (« PP rouge »).

I.1.3 Performance des projets et programmes selon la catégorie

Le tableau ci-dessous récapitule les performances des projets et programmes par catégorie.

Tableau 8 : Performance des projets et programmes par catégorie

Performance Catégorie	« PP vert »		« PP orange »		« PP rouge »		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
A	53	42,06	53	42,06	20	15,87	126	55,51
B	27	55,10	17	34,69	5	10,20	49	21,59
C	16	48,48	12	36,36	5	15,15	33	14,54
1	11	84,62	2	15,38	0	0	13	5,73

Catégorie	Performance	« PP vert »		« PP orange »		« PP rouge »		TOTAL	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
2		5	83,33	0	0	1	16,67	06	2,64
TOTAL		87	49,34	83	37	37	13,66	227	100

Source : DGEP/Rapports consolidés des évaluations sectorielles des projets et programmes 2017-2018

Le tableau montre que :

- sur 126 PPD de catégorie A, 42,06% sont classés au 1^{er} rang « PP vert », 42,06 au 2^{ème} rang « PP orange » et 15,87% au 3^{ème} rang « PP rouge » ;
- sur 49 PPD de catégorie B, 55,10% sont classés au 1^{er} rang « PP vert », 34,69% au 2^{ème} rang « PP orange » et 10,20% au 3^{ème} rang « PP rouge » ;
- sur 33 PPD de catégorie C, 48,48% sont classés au 1^{er} rang « PP vert », 36,36% au 2^{ème} rang « PP orange » et 15,15% au 3^{ème} rang « PP rouge » ;
- sur 13 PPD de catégorie 1, 84,62% sont classés au 1^{er} rang « PP vert », et 15,38% au 2^{ème} rang « PP orange » ;
- sur 06 PPD de catégorie 2, 83,33% sont classés au 1^{er} rang « PP vert » et 16,67% au 2^{ème} rang « PP orange ».

II. Evaluation des projets et programmes par secteur de planification et Institution

L'analyse va concerner les performances et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes dans les quatorze (14) secteurs de planification et le Premier Ministère.

II.1. Secteur « Sécurité et défense »

Sur la période 2017-2018, cinq (05) projets et programmes ont été identifiés dont quatre (04) évalués. Un (01) seul n'a pas été évalué. Parmi les projets évalués, un (01) est en catégorie A, deux (02) en C et un (01) en catégorie 1. Tous les quatre (04) projets sont en exécution.

II.1.1. Performances des projets et programmes du secteur « Sécurité et défense »

La note moyenne des projets et programmes du secteur est de 31,34 sur 50, ce qui traduit une performance moyenne dans leur mise en œuvre.

Tableau 9: Performance des projets et programmes du secteur « sécurité et défense »

Catégorie	Performance	« PP vert »	« PP orange »	« PP rouge »	TOTAL
A		1	0	0	1
B		0	0	0	0
C		0	1	1	2
1		1	0	0	1
2		0	0	0	0
TOTAL		2	1	1	4

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes secteur « Sécurité et défense » 2017-2018

Sur les quatre (04) PPD évalués, deux (02) sont classés dans le 1^{er} rang « PP vert », un (01) est classé au 2^{ème} rang « PP orange » et un (01) dans le 2^{ème} rang « PP rouge ».

II.1.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes du secteur « Sécurité et Défense »

Au titre de ce secteur, les difficultés relevées sont entre autres :

- le retard dans les livraisons des équipements ;
- le non-respect des délais contractuels par les prestataires ;
- long délais d'obtention des documents d'acquisition de certains équipements de type militaire.

II.2. Secteur « Education et formation »

Dans ce secteur, dix-neuf (19) projets et programmes ont été identifiés et tous ont été évalués avec douze (12) en catégorie A, six (6) en catégorie B, et un (01) en catégorie C.

Selon le degré de maturité seize (16) PPD sont en exécution, trois (03) en clôture.

II.2.1. Performance des projets et programmes

La note moyenne du secteur est de 41,34 sur 50, nettement au-dessus de la moyenne générale qui est de 37,48. Cela traduit une bonne performance de ce secteur en termes de mise en œuvre des projets et programmes.

Tableau 10: Performance des projets et programmes du secteur « éducation et formation »

Performance Catégorie	« PP vert »	« PP orange »	« PP rouge »	TOTAL
A	07	04	01	12
B	05	00	01	06
C	00	00	00	00
1	01	00	00	1
2	0	0	0	0
TOTAL	13	04	02	19

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes du secteur « éducation et formation » 2017-2018

L'analyse du tableau montre que :

- treize (13) PPD sont classés dans le 1^{er} rang « PP vert » ;
- quatre (04) PP sont classés dans le 2^{ème} rang « PP orange » ;
- deux (02) PP sont classés dans le 3^{ème} rang « PP rouge ».

II.2.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

Les difficultés relevées peuvent être résumées au :

- non-respect des engagements (changement de sites, de plans, difficultés communicationnelles....) de certains partenaires de mise en œuvre ;

- changement de la maîtrise d'ouvrage délégué à l'appel d'offre ouvert.

II.3. Secteur « Justice et droits humains »

Dans ce secteur, un (01) seul programme de catégorie B a été identifié, évalué et est en exécution.

II.3.1. Performance des projets et programmes

Le seul programme du secteur est classé au 2^{ème} rang « PP orange ». Il enregistre une note de 37,87 sur 50. Ce qui traduit une performance moyenne.

II.3.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

Au titre des difficultés rencontrées dans ce secteur, on peut retenir :

- la non tenue dans les délais des comités de revues de l'année 2018 ;
- la défaillance des prestataires.

II.4. Secteur « Gouvernance économique »

Sur vingt (20) projets et programmes identifiés dans ce secteur, treize (13) ont été évalués. Sept (07) sont de catégorie A, deux (02) en de catégorie B, un en (01) de catégorie C, un en (01) de catégorie 1 et deux (02) en catégorie 2. Selon le degré de maturité quatre (04) sont en démarrage, quatre (04) en exécution et cinq (05) en clôture.

II.4.1. Performance des projets et programmes

La note moyenne du secteur est de 34,91 sur 50. Cette performance est moyenne selon les critères définis.

Tableau 11 : Performance des projets et programmes du secteur « Gouvernance économique »

Performance Catégorie	« PP vert »	« PP orange »	« PP rouge »	TOTAL
A	02	03	02	07
B	00	02	00	02
C	01	00	00	01
1	00	01	00	01
2	02	00	00	02
TOTAL	05	06	02	13

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes du secteur « Gouvernance économique » 2017-2018

La situation des performances se présente comme suit :

- cinq (05) PPD sont classés au 1^{er} rang « PP vert » ;
- six (06) PPD sont classés au 2^{ème} rang « PP orange » ;
- deux (02) PPD sont classés au 3^{ème} rang « PP rouge ».

II.4.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

La mise en œuvre des projets et programmes dans ce secteur connaît un certain nombre de difficultés. Ce sont :

- la non satisfaction des conditions de premier décaissement ;

- la mauvaise qualité de certaines études de faisabilité entraînant des avenants et des coûts additionnels ;
- le retard dans la production des pièces justificatives.

II.5. Secteur « Santé »

Dans ce secteur, dix-sept (17) PPD ont été identifiés et évalués. Treize (13) sont en catégorie A, trois (03) en catégorie B et un (01) seul en catégorie 2. Selon le degré de maturité un (01) est en instance de démarrage, onze (11) en exécution, et cinq (05) en clôture.

II.5.1. Performances des projets et programmes

Le secteur enregistre une note moyenne de 34,58 sur 50. Cette performance est jugée moyenne eu égard aux critères retenus.

Tableau 11: performance des projets et programmes Secteur « Santé »

Performance Catégorie	« PP vert »	« PP orange »	« PP rouge »	TOTAL
A	07	04	02	13
B	01	01	01	03
C	00	00	00	00
1	00	00	00	00
2	00	00	01	01
TOTAL	08	05	04	17

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes du secteur « Santé »2017-2018

L'analyse du tableau fait ressortir que :

- huit (08) PPD sont classés au 1^{er} rang « PP vert » ;
- cinq (05) PPD sont classés au 2^{ème} rang « PP orange » ;
- quatre (04) PPD sont au 3^{ème} rang « PP rouge ».

II.5.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

Les difficultés rencontrées dans ce secteur se résument au :

- retard dans l'exécution des travaux par les entreprises ;
- non-respect de la procédure de clôture de certains projets.

II.6. Secteur « Environnement, eau et assainissement »

Sur les trente et un (31) projets et programmes identifiés dans ce secteur, vingt-neuf (29) ont été évalués. Quatorze (14) sont en catégorie A, trois (03) en catégorie B et douze (12) en catégorie C. Selon le degré de maturité vingt (20) sont en exécution, et neuf (09) en clôture.

II.6.1. Performance des projets et programmes

Le secteur enregistre une note moyenne de 30,55 sur 50. Cette performance est jugée moyenne eu égard aux critères retenus.

Tableau 12: performance des projets et programmes du secteur « Environnement, eau et assainissement »

Performance	« PP vert »	« PP orange »	« PP rouge »	TOTAL
Catégorie				
A	03	07	04	14
B	01	01	01	03
C	03	05	04	12
1	00	00	00	00
2	00	00	00	00
TOTAL	07	13	09	29

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes secteur « Environnement, eau et assainissement 2017-2018.

Les performances se présentent ainsi qu'il suit :

- sept (07) PPD sont classés au 1^{er} rang « PP vert » ;
- treize (13) PPD sont classés au 2^{ème} rang « PP orange » ;
- neuf (09) PPD sont classés au 3^{ème} rang « PP rouge ».

II.6.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

Dans ce secteur, les difficultés se résument entre autres à :

- la faible communication avec les bénéficiaires sur les objectifs attendus des projets, entraînant des blocages dans la mise en œuvre des activités ;
- la réaction souvent tardive dans l'approbation des dossiers et dans la délivrance des avis de non objection (ANO) ;
- l'insécurité dans certaines zones d'intervention des projets et programmes.

II.7. Secteur « Transformations industrielles et artisanales »

Douze (12) projets et programmes ont été identifiés dans ce secteur et ont tous été évalués. Sept (07) sont en catégorie A, deux (02) en catégorie B et trois (03) en catégorie C. Selon le degré de maturité deux (02) sont en démarrage, huit (08) en exécution et deux (02) en clôture.

II.7.1. Performance des projets et programmes

La note moyenne du secteur est de 40,30 sur 50. Dans l'ensemble, cette performance est satisfaisante.

La situation des performances se présente comme suit :

- sept (07) PPD sont classés au 1^{er} rang « PP vert » ;
- quatre (04) PPD sont classés au 2^{ème} rang « PP orange » ;

- un (01) PPD est classé au 3^{ème} rang « PP rouge ».

Tableau 13: performance des projets et programmes » du secteur « Transformations industrielles et artisanales

Performance Catégorie	« PP vert »	« PP orange »	« PP rouge »	TOTAL
A	04	02	01	07
B	00	02	00	02
C	03	00	00	03
1	00	00	00	00
2	00	00	00	00
TOTAL	07	04	01	12

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes du secteur « Transformations industrielles et artisanales » 2017-2018

II.7.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

Les principales difficultés rencontrées dans ce secteur sont entre autres :

- l'insuffisance des ressources budgétaires;
- le non-respect des délais contractuels dans l'exécution des marchés.

II.8. Secteur « Travail, emploi et protection sociale »

Sur onze (11) projets et programmes identifiés dans le secteur « Travail, emploi et protection sociale », dix (10) ont été évalués. Trois (03) sont en catégorie A, deux (02) en catégorie B, trois (03) en catégorie 1 et deux (02) en catégorie 2. Selon le degré de maturité un (01) est en démarrage, six (06) en exécution et trois (03) en clôture.

II.8.1. Performance des projets et programmes

La note moyenne du secteur est de 41,12 sur 50. Cette performance est satisfaisante.

Tableau 14: performance des projets et programmes du secteur « Travail, emploi et protection sociale »

Performance Catégorie	« PP vert »	« PP orange »	PP rouge	TOTAL
A	01	02	00	03
B	00	02	00	02
C	00	00	00	00
1	02	01	00	03
2	02	00	00	02
TOTAL	05	05	00	10

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes du secteur « Travail, emploi et protection sociale » 2017-2018

La situation des performances se présente comme suit :

- cinq (05) PPD sont classés au 1^{er} rang « PP vert » ;
- cinq (05) PPD sont classés au 2^{ème} rang « PP orange ».

II.8.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets programmes

La difficulté majeure rencontrée dans ce secteur reste la faible mobilisation des ressources.

II.9. Secteur « Production agro sylvo-pastorale »

Dans ce secteur, soixante-quatorze (74) projets et programmes ont été identifiés et soixante-six (66) ont été évalués. Trente-sept (37) sont de catégorie A, dix-sept (17) de catégorie B, quatre (04) de catégorie C, sept (07) de catégorie 1 et un (01) de catégorie 2. Selon le degré de maturité, six (06) sont en démarrage, trente-six (36) en exécution et sept (07) en clôture.

II.9.1. Performance des projets et programmes

La note moyenne du secteur est de 39,64 sur 50 et cela traduit une performance moyenne dans la mise en œuvre des projets et programmes.

Tableau 15: performance des projets et programmes du secteur « Production agro sylvo- pastorale »

Performance Catégorie	« PP vert »	« PP orange »	PP rouge	TOTAL
A	18	15	04	37
B	12	04	01	17
C	02	02	00	04
1	07	00	00	07
2	01	00	00	01
TOTAL	40	21	05	66

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes du secteur « Production agro sylvo- pastorale » 2017-2018

La performance des projets évalués se présente comme suit :

- Quarante (40) PPD sont classés au 1^{er} rang « PP vert » ;
- Vingt et un (21) PPD sont classés au 2^{ème} rang « PP orange » ;
- Cinq (05) PPD sont classés au 3^{ème} rang « PP rouge ».

II.9.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

Les difficultés évoquées sont entre autres :

- la défaillance des prestataires;
- le long délai pour l'obtention des ANO ;
- le déblocage tardif des ressources financières ;
- l'insécurité dans certaines zones d'intervention.

II.10. Secteur « Recherche et innovation »

Huit (08) projets ont été identifiés dans ce secteur et sept (07) ont été évalués. Cinq (05) en catégorie A et deux (02) en catégorie B. Selon le degré de maturité, quatre (04) sont en exécution et trois (03) en clôture.

II.10.1. Performance des projets et programmes

De façon globale, le secteur a obtenu une note moyenne de 37,47 sur 50. Cette performance est moyenne au regard des critères définis.

Tableau 16: performance des projets du secteur « Recherche et innovation »

Performance Catégorie	« PP vert »	« PP orange »	PP rouge	TOTAL
A	03	01	01	05
B	01	01	00	02
C	00	00	00	00
1	00	00	00	00
2	00	00	00	00
TOTAL	04	02	01	07

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes du secteur « Recherche et innovation » 2017-2018

La situation de la performance des projets et programmes de ce secteur est la suivante :

- Quatre (04) PPD sont classés au 1^{er} rang « PP vert » ;
- Deux (02) PPD sont classés au 2^{ème} rang « PP orange » ;
- un (01) PPD est classé au 3^{ème} rang « PP rouge ».

II.10.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

Les difficultés rencontrées par ces projets et programmes sont :

- le déphasage entre la mise à disposition des fonds et la période propice aux activités;
- la défaillance des entreprises dans l'exécution des marchés.

II.11. Secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »

Trente-quatre (34) projets et programmes ont été identifiés et vingt et neuf (29) ont été évalués dans ce secteur. Vingt-quatre (24) en catégorie A, deux (02) en catégorie B et trois (03) en catégorie C. Selon le degré de maturité deux (02) sont en démarrage, vingt-cinq (25) en exécution et deux (02) en clôture.

II.11.1. Performance des projets et programmes

La note moyenne du secteur est de 32,63 sur 50 traduisant une performance moyenne.

Tableau 17: Performance des projets et programmes du secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »

Performance Catégorie	« PP vert »	« PP orange »	« PP rouge »	TOTAL
A	05	14	05	24
B	01	00	01	02
C	01	02	00	03
1	00	00	00	00
2	00	00	00	00
TOTAL	07	16	06	29

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes du secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat » 2017-2018

Les performances enregistrées se présentent comme suit :

- sept (07) PPD sont classés au 1^{er} rang « PP vert » ;
- seize (16) PPD sont classés au 2^{ème} rang « PP orange » ;
- six (06) PPD sont classés au 3^{ème} rang « PP rouge ».

II.11.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

Les difficultés évoquées sont entre autres :

- l'insécurité dans certaines zones d'intervention;
- la lenteur dans les émissions des avis de non objection par les bailleurs de fonds ;
- la défaillance de certaines entreprises.

II.12. Secteur « Commerce et services marchands »

Huit (08) projets et programmes de développement ont été identifiés dans le secteur « Commerce et services marchands » et sept (07) ont été évalués. Un (01) en catégorie A, quatre (04) en catégorie B et deux (02) en catégorie C. Selon le degré de maturité quatre (04) sont en démarrage, deux (02) en exécution et un (01) en clôture.

II.12.1. Performance des projets et programmes

La note moyenne du secteur est de 42 sur 50 traduisant une performance satisfaisante.

Tableau 18: performance des projets et programmes du secteur « Commerce et services marchands »

Performance Catégorie	« PP vert »	« PP orange »	« PP rouge »	TOTAL
A	00	01	00	01
B	04	00	00	04
C	00	02	00	02
1	00	00	00	00
2	00	00	00	00
TOTAL	04	03	00	07

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes du secteur « Commerce et services marchands » 2017-2018

Les performances enregistrées se présentent comme suit :

- quatre (04) PPD sont classés au 1^{er} rang « PP vert » ;
- trois (03) PPD sont classés au 2^{ème} rang « PP orange ».

II.12.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

La mise en œuvre des projets et programmes dans ce secteur connaît les difficultés ci-après :

- les insuffisances dans l'expression des spécifications techniques ;
- la faible appropriation des projets par les acteurs ;
- l'insuffisance de la qualification des prestataires.

II.13. Secteur « Gouvernances administrative et locale »

Neuf (09) projets et programmes ont été identifiés dans ce secteur et tous ont été évalués. Deux (02) sont en catégorie A, un (01) en catégorie B et six (06) en catégorie C. Selon le degré de maturité un (01) est en démarrage, quatre (04) en exécution et quatre (04) en clôture.

II.13.1. Performance des projets et programmes

La note moyenne de ce secteur est de 43,39 sur 50 ce qui traduit une performance satisfaisante.

Tableau 19: performance des projets et programmes du secteur « Gouvernances administrative et locale »

Performance Catégorie	« PP vert »	« PP orange »	« PP rouge »	TOTAL
A	02	00	00	02
B	01	00	00	01
C	06	00	00	06
1	00	00	00	00
2	00	00	00	00
TOTAL	09	00	00	09

Source : Rapport consolidé de l'évaluation des projets et programmes du secteur « Gouvernances administrative et locale » 2017-2018

Le tableau montre que tous les projets et programmes de développement sont classés au premier rang « PP vert ».

II.13.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

Les difficultés évoquées sont entre autres :

- la lourdeur des procédures de passation de la commande publique ;
- le déblocage tardif de la contrepartie nationale.

II.14. Secteur « Culture, sports et loisirs »

Dans ce secteur, un (01) programme a été identifié et évalué. Ce programme est de catégorie B et est en phase de clôture.

II.14.1. Performances des projets et programmes

La note moyenne du secteur est de 38,5 sur 50 traduisant une performance moyenne. Le seul PPD du secteur est classé au 2^{ème} rang « PP orange ».

II.14.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme sont les suivantes :

- l'absence de ressources financières pour le suivi du programme ;
- l'absence de ressources financières au titre la contrepartie nationale.

II.15. Premier Ministère

Trois (03) programmes ont été identifiés au Premier Ministère et tous ont été évalués. Ils sont tous de catégorie B et sont en exécution.

II.15.1. Performances des projets et programmes du Premier Ministère

La note moyenne des projets et programmes du Premier ministre est de 36,63 sur 50. Ce qui traduit une performance moyenne.

Les performances enregistrées se présentent comme suit :

- un (01) PPD est classé au 1^{er} rang « PP vert » ;
- deux (02) PPD sont classés au 2^{ème} rang « PP orange ».

II.15.2. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets et programmes

La mise en œuvre des programmes par le Premier Ministère connaît les difficultés suivantes :

- la défaillance des entreprises ;
- l'entrave de la bonne exécution des travaux par les populations affectées;
- le long délai dans l'obtention des ANO ;
- le long délai dans la passation des marchés.

III. Synthèse des difficultés au niveau sectoriel

La mise en œuvre des projets et programmes en 2017 et 2018 s'est faite dans un contexte difficile marqué d'une part, par la dégradation de la situation sécuritaire et d'autre part, par la recrudescence des revendications sociales.

Les évaluations ont révélé des difficultés dans la mise en œuvre des projets et programmes en raison de plusieurs difficultés récurrentes qui méritent d'être solutionnées. Ces difficultés rencontrées par les projets et programmes se situent à plusieurs niveaux impliquant différents acteurs.

III.1 Au niveau des coordinations des projets et programmes

- le retard dans la production des pièces justificatives ;
- le non-respect de la procédure de clôture de certains projets ;
- la faible communication avec les bénéficiaires sur les objectifs attendus des projets, entraînant des blocages dans la mise en œuvre des activités ;
- les insuffisances dans l'expression des spécifications techniques dans les dossiers d'appel d'offres ;
- le manque d'anticipation sur certaines conditionnalités de bailleurs;
- la mauvaise qualité de certaines études de faisabilité entraînant des avenants et des coûts additionnels.

III.2. Les difficultés liées aux PTF

- la lenteur dans les émissions des avis de non objection (ANO);
- le non-respect des dispositions réglementaires nationales en matière de gestion des projets et programmes de développement ;
- la multiplicité des procédures de gestions des ressources financières des PTF.

III.3. Les difficultés liées aux prestataires de services

- le non-respect des délais contractuels par les prestataires ;
- la défaillance des entreprises dans l'exécution des marchés ;
- l'insuffisance de la qualification des prestataires.

III.4. Les difficultés liées à l'Administration

- le non-respect des engagements de certains partenaires de mise en œuvre ;
- le retard dans la satisfaction des conditions de premier décaissement ;
- l'insécurité dans certaines zones d'intervention des projets et programmes ;
- le déphasage entre la mise à disposition des fonds et la période propice aux activités ;

- la faible appropriation des projets par les bénéficiaires ;
- la lourdeur des procédures de passation de la commande publique ;
- le déblocage tardif de la contrepartie nationale ;
- l'absence de ressources financières pour le suivi des projets ;
- l'entrave de la bonne exécution des travaux par les populations affectées ;
- la récurrence des régulations budgétaires ;
- les mouvements sociaux qui ont induit le retard dans le traitement des dossiers au niveau des structures partenaires.

PARTIE IV : RECOMMANDATIONS

Les assemblées régionales et sectorielles, au regard des difficultés rencontrées, ont formulé un certain nombre de recommandations et de résolutions en vue d'une meilleure mise en œuvre des projets et programmes de développement. Elles s'adressent aux différents acteurs dans la mise en œuvre des projets et programmes.

I. Recommandations au niveau régional

Les difficultés relevées lors des assemblées régionales ont permis de formuler un certain nombre de recommandations et de résolutions dont la mise en œuvre contribuera à l'amélioration de la gestion des projets et programmes.

➤ A l'endroit de l'Administration

- doter les Directions Régionales de l'Economie et de la Planification d'un budget conséquent pour le suivi-évaluation des activités des projets et programmes en exécution dans les régions ;
- diligenter la résorption de la problématique sécuritaire dans les zones d'intervention des projets.

➤ A l'endroit des PTF

Réduire les délais de traitement des avis de non objection afin de faciliter l'exécution des projets et programmes.

➤ A l'endroit des UGP

- transmettre au gouverneur avec copie à la DREP, le PTBA dès son adoption et les rapports trimestriels d'exécution des projets et programmes au plus tard le 20 du mois suivant le trimestre ;
- prendre en compte la dimension régionale et même locale lors de l'élaboration des Plans de travail annuel des projets et programmes à travers une désagrégation des programmations financières et physiques des activités.

II. Résolutions au niveau régional

- utiliser les cadres de Concertation (CCR, CCP, CCC0) crée par la lettre de politique de développement rural décentralisée (LPDRD) pour une mise en œuvre efficace des projets (Centre-Nord)
- rendre disponible les données désagrégées sur les interventions des projets par région (Centre-Nord) ;
- organiser une session du Cadre Régional de Dialogue pour réfléchir sur la problématique du suivi et de l'évaluation de la contribution des projets et programmes de développement à la mise en œuvre des politiques publiques (Est).

II. Recommandations au niveau sectoriel

Les difficultés relevées au niveau sectoriel ont permis aux assemblées sectorielles de formuler des recommandations qui sont résumées ci-après :

➤ A l'endroit des unités de gestion des projets et programmes

- sensibiliser, informer et impliquer davantage les populations bénéficiaires dans toutes les phases du cycle de vie des projets ;
- anticiper dans la passation des marchés publics ;
- maintenir un niveau de concertation et de communication suffisant avec les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des PPD.

➤ A l'endroit de l'Administration

- relire le décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018, portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso ;
- convenir d'un délai de réaction vis-à-vis des demandes d'ANO lors de la négociation des accords de financement et relever le seuil autorisé ;
- doter les Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) en ressources financières suffisantes pour le suivi des projets et programmes ;
- réviser la grille d'évaluation des projets et programmes ;
- diligenter le traitement des dossiers de passation des marchés et de déblocage de la contrepartie de l'Etat pour éviter les retards ;
- veiller à l'application des sanctions prévues dans le décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018, portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso notamment en son article 140.

➤ A l'endroit des PTF

- diligenter le traitement des dossiers et la délivrance des ANO ;
- s'aligner sur les procédures nationales notamment les dispositions du décret portant réglementation générale des projets et programmes exécutés au Burkina Faso.

Proposition de recommandations de l'assemblée générale des projets et programmes

- prendre en compte la dimension régionale lors de l'élaboration des Plans de travail annuels des projets et programmes par la désagrégation des activités ;
- réduire les délais de traitement des avis de non objection afin d'améliorer les niveaux de décaissements des projets et programmes ;
- formuler une approche globale de mise en œuvre des projets et programmes prenant en compte la dimension sécuritaire ;
- mettre en place un mécanisme de financement du suivi-évaluation des projets et programmes au niveau régional, sectoriel et national.

CONCLUSION

De façon générale, il faut retenir que la mise en œuvre des projets et programmes sur la période 2017-2018 s'est faite dans un contexte sécuritaire difficile. Malgré cette situation, des résultats appréciables ont été obtenus. Ainsi, les assemblées régionales tenues dans toutes les treize régions et les assemblées sectorielles ont permis de mettre en évidence la contribution des projets et programmes au bien-être des populations.

Au total, deux cent cinquante-trois (253) projets et programmes ont été identifiés dans les quatorze secteurs de planification et deux cent vingt-sept (227) ont été évalués. La performance moyenne des projets et programmes de l'ensemble des secteurs sur la période 2017-2018 s'est établie à 37,48 sur 50. Cette performance est en hausse de 2,43 par rapport à la période précédente (2015-2016) qui était de 35,05 sur 50.

Aussi, l'analyse des performances montre que 49,34% des projets et programmes relèvent du 1^{er} rang « PP vert », 37% du 2^{ème} rang « PP orange » et 13,66% du 3^{ème} rang « PP rouge ».

Ce qui traduit une performance relativement satisfaisante. Comparativement à la période précédente (2015-2016), l'on constate une augmentation de la part des « PP vert » et une diminution de celle des « PP orange » et « PP rouge ».

Cependant, des difficultés demeurent dans la mise en œuvre des projets et programmes et nécessite que des mesures vigoureuses soient prises.

Table des matières

PARTIE I : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES ASSISES DE 2017	7
I. État de mise en œuvre des recommandations et des résolutions des assemblées régionales de 2017	7
II. Etat de mise en œuvre des recommandations des assemblées sectorielles de 2017	7
PARTIE II : SYNTHÈSE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES	10
I. Structure des projets et programmes de développement intervenant dans les régions	10
II. Bilan de l'exécution physique et financière	11
II.1. Situation d'exécution financière des projets et programmes par région et par secteur de planification	11
III. Contribution des projets et programmes au développement	13
III.4. Secteur « Environnement, eau et assainissement »	14
III.5. Secteur « Travail, emploi et protection sociale »	14
III.6. Secteur « Commerce et services marchands »	15
III.7. Secteur « Gouvernance économique »	15
III.8. Secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »	15
III.9. Secteur « Gouvernance administrative et locale »	15
III.10. Secteur « Culture, sports et loisirs »	16
IV. Principales difficultés dans la mise en œuvre des projets et programmes au niveau régional	16
IV.1. Au niveau des prestataires de services	16
IV.2. Avec les Partenaires techniques et financiers	16
IV.4. Avec les structures administratives	17
PARTIE III : SYNTHÈSE DES ASSEMBLÉES SECTORIELLES	18
I. Performances des projets et programmes	18
I.1. Performance globale de la mise en œuvre des projets et programmes	18
II. Evaluation des projets et programmes par secteur de planification et Institution	20
II.2. Secteur « Education et formation »	21
II.3. Secteur « Justice et droits humains »	22
II.4. Secteur « Gouvernance économique »	22
II.5. Secteur « Santé »	23
II.6. Secteur « Environnement, eau et assainissement »	23
II.7. Secteur « Transformations industrielles et artisanales »	24
II.8. Secteur « Travail, emploi et protection sociale »	25
II.9. Secteur « Production agro sylvo-pastorale »	26
II.10. Secteur « Recherche et innovation »	26
II.11. Secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »	27
II.12. Secteur « Commerce et services marchands »	28
II.13. Secteur « Gouvernances administrative et locale »	29
II.14. Secteur « Culture, sports et loisirs »	30
II.15. Premier Ministère	30
III. Synthèse des difficultés au niveau sectoriel	31
III.1. Au niveau des coordinations des projets et programmes	31
III.2. Les difficultés liées aux PTF	31
III.3. Les difficultés liées aux prestataires de services	31

III.4. Les difficultés liées à l'Administration	31
PARTIE IV : RECOMMANDATIONS	33
I. Recommandations au niveau régional	33
II. Recommandations au niveau sectoriel	34
CONCLUSION	35
ANNEXES	38

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES CLASSES AU ROUGE PAR SECTEUR DE PLANIFICATION

Les tableaux suivants présentent les répartitions des **31 projets** et programmes classés au « Rouge » par secteur de planification.

1. Secteur de planification production agro-sylvo-pastorale

N°	Catégorie	Degré de maturité	Intitulé des projets / Programmes	note	Classification
Ministère de l'agriculture et des aménagements hydro-agricoles					
1	A	Exécution	Projet de valorisation de l'eau dans le nord, phase aménagement (PVEN)	23,50	Rouge
2	A	Exécution	Projet petite irrigation dans le grand ouest (PIGO)	22,06	Rouge
3	A	Exécution	Projet d'amélioration de la productivité agricole par la conservation des Eaux et des Sols (PACES)	19,25	Rouge
4	A	Exécution	Projet de Développement agricole de Pensa et de Liptougou (PDA-PL)	18,75	Rouge
Ministère des ressources animales et halieutiques					
5	B	Exécution	Projet de Développement Laitier dans la zone Péri-urbaine de Ouagadougou	20,00	Rouge

2. Secteur de planification de transport, de communication et d'habitation

N°	Catégorie	Degré de maturité	Intitulé des projets / Programmes	note	Classification
Ministère des infrastructures					
1	A	Exécution	Projet d'entretien périodique de la route en terre Poura-Fada	15,62	Rouge
2	A	Exécution	Projet d'Aménagement de routes de Désenclavement Interne (PARDI)	25,00	Rouge
3	B	Exécution	Projet de transport et de Développement des Infrastructures Urbaines (PTDIU)	20,87	Rouge
4	A	Exécution	Projet d'aménagement de l'interconnexion des infrastructures RN03-RN04 avec un mini échangeur	22,25	Rouge
5	A	Exécution	Projet de renforcement route sakoinsé-Boromo (ouvrages de franchissement)	18,75	Rouge
Ministère de l'habitat					
6	A	Exécution	Projet de construction des logements sociaux et économiques empreints de technologie indienne	15,63	Rouge

3. Secteur de planification recherche et innovation

N°	Catégorie	Degré de maturité	Intitulé des projets / Programmes	note	Classification
Ministère de l'environnement de l'économie verte et du changement climatique					
1	A	Exécution	Projet préservation et amélioration de la productivité fruitière du karité	19,50	Rouge

4. Secteur de planification gouvernance économique

N°	Catégorie	Degré de maturité	Intitulé des projets / Programmes	Note 2017-2018	Classification
Ministère de l'économie, des finances et du développement					
1	A	Exécution	Programme d'urgence pour le sahel au Burkina Faso (PUS-BF)	23,06	Rouge
2	A	Démarrage	Projet d'Appui à la mise en œuvre du PNDES (PA PNDES)	5	Rouge

5. Secteur de planification défense et sécurité

N°	Catégorie	Degré de maturité	Intitulés des Projets/Programme	note	Classification
Ministère de la sécurité					
1	A	Exécution	Projet Groupe d'action rapide de soutien et d'intervention au Sahel Burkina Faso (GAR-SIBF)	10,50	Rouge

6. Secteur de planification éducation et formation

N°	Catégorie	Degré de maturité	Intitulé des Projets/Programme	Note 2017-2018	Classification
MINISTERE DEL'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES					
1	A	Exécution	Projet d'Appui au Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PA-PDSEB)	23,25	rouge
2	B	Exécution	Projet de Développement de l'Enseignement de Base, Phase IV BID 4	21,25	rouge

7. Secteur de planification Environnement, eau et assainissement

N°	Catégorie	Degré de maturité	Intitulé des Projets/Programme	Note/50 (2017-2018)	Classification
MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT					
1	C	exécution	Programme régional d'aménagement multi-usages pour la réalisation de la sécurité alimentaire de L'UEMOA au Burkina Faso (PRAMU)	8,2475	Rouge
2	A	exécution	Projet de réhabilitation de barrages, d'aménagement de périmètres et de bas-fonds dans les provinces du Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balé au Burkina Faso (PRBA)	22,5	Rouge
3	C	exécution	Programme eau et assainissement dans les petites et moyennes villes situées dans la région du sud-ouest et les régions limitrophes dans le bassin du Mouhoun (PEA-SO 3)	18,63	Rouge
4	C	exécution	Projet de construction du barrage de Bambakari dans la commune de Tin-Akoff, province de l'Oudalan, région du sahel (PCB-Bambakari, phase II)	24,875	Rouge
5	A	exécution	Projet de réhabilitation et de valorisation du barrage souterrain de Naré (PRV/BSN)	17,125	Rouge
6	C	exécution	projet d'appui aux droits à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de la ville de fada n'gourma (PADAEPA)	8,13	Rouge
7	A	exécution	Projet de mobilisation et valorisation des eaux de surface dans la région du plateau central (PMVEC)	23,50	Rouge
8	B	exécution	Projet de restauration, de protection et de valorisation du lac Bam (PRVP/LBI)	21,5	Rouge
9	A	exécution	Programme SAAGA	8,13	Rouge

8. Secteur de planification santé

N°	Catégorie	Degré de maturité	Intitulé des Projets/Programme	Note 2017-2018	Classification
MINISTERE DE LA SANTE					
1	B	Exécution-exécution	Programme d'appui au développement sanitaire des régions du Plateau-central et du Centre-sud (PADS-PCCS)	22,5625	rouge
2	A	clôture	Projet de transformation et équipement de 286 CSPS des chefs-lieux des communes rurales en CM (PT-	7,5	rouge

3	A	démarrage	Programme d'appui à la politique sectorielle santé (PAPS II)	18,125	rouge
4	2	démarrage	Projet ORIO13/BF/o1“ Amélioration de l'accès aux soins de santé pour la mère et l'enfant au Burkina Faso”	20	rouge

9. Secteur de planification « Transformations industrielles et artisanales »

N°	Catégorie	Degré de maturité	Intitulé des Projets/Programme	Note 2017-2018	Classification
Ministère de l'énergie					
1	A	Exécution- exécution	Projet de promotion du Jatropha Curcas comme source d'agro carburant durable au Burkina Faso (projet Jatropha)	17,5	rouge

Annexe 2 : Intervention des projets et programmes selon les régions

Projet et programme	Région
Adaptation Basée sur les Ecosystèmes/Fond Mondial pour l'Environnement	Centre-Ouest; Sahel
Agriculture Biologique	Centre-nord
Appui à la gestion durable des ressources forestières	Est
Assistance médicale et nutritionnelle au profit des réfugiés et demandeurs d'asile vivant au Burkina Faso	Sahel
Association des Jeunes pour la Protection de l'Environnement et de l'Elevage	Centre-nord
Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs, Phase III	Hauts Bassins; Centre; Centre ouest; Sud-ouest; cascade
Eau et croissance économique durable au Sahel	Sahel
EBA FEM,	Boucle du Mouhoun
Etude intégré » de valorisation du barrage de Nare et de réhabilitation des Infrastructures connexes	Centre-nord
Familial	Sud-Ouest
Fonds de Développement Communal - phase II/Fonds d'Investissement pour les Collectivités Décentralisées	Centre-Est; Sud-ouest
Fonds de lutte contre la traite et les autres pires formes de travail des enfants	Est; Sud- ouest
Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales	Cascade
Gestion de Zones Tampons d'Aires Protégées au Burkina Faso,	Boucle du Mouhoun
Gestion Durable des Terres/Gestion des Ressources Naturelles	Centre-Ouest
Initiative Brazzaville	Sahel
Initiative Conjointe EUTF - OIM pour la protection et la réintégration des migrants : Burkina Faso	Centre-Est
Insertion et stabilisation socioéconomique des jeunes et des femmes dans la province du Seno	Sahel
Intégrer la résilience climatique à la production agricole et pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche champ école des producteurs	Est; Centre- ouest
Maîtrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin	Plateau Central
Nutrition dans le Seno	Sahel
ONG Plan International Burkina Faso, Bureau du Centre-Nord	Centre-nord

Projet et programme	Région
Opération Permis de Conduire	Nord
PREFA	Centre
Programme décentralisation développement communal	Sud-Ouest
Programme développement de l'agriculture	Sud-Ouest
Programme conjoint UNFPA-UNICEF pour l'accélération de l'abandon des mutilations génitales féminines	Centre
Programme d développement stratégique de l'enseignement de base	Centre-nord
Programme d'Accroissement de la Résilience des ménages pauvres et vulnérables	Nord
Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants en Afrique Subsaharienne,	Boucle du Mouhoun
Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement,	Boucle du Mouhoun
Programme d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Diplômés	Centre
Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne	Nord
Programme d'appui à la gestion des espaces frontaliers	Sahel
Programme d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Enseignement et de Formation Technique et Professionnels	Centre
Programme d'appui à la promotion socioéconomique des adolescentes (PAPSA)	Centre
Programme d'Appui au Développement des Economies Locales	Est; Centre; Sud-ouest; Nord; Sahel; Centre-nord
Programme d'Appui au Secteur de la Culture/ Projet succès cinéma	Centre
Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales	Cascade; Est; Sud-ouest; Nord; Sahel
Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales	Sud-Ouest
Programme d'insertion socioéconomique des enfants et jeunes en difficultés au Burkina Faso	Centre
Programme d'Insertion Socioprofessionnel des Jeunes	Plateau Central
Programme d'Urgence pour le Sahel	Nord; Sahel
Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales	Cascade
Programme de croissance économique dans le secteur agricole	Centre-Est; Est; Centre-Ouest; Nord; Sahel

Projet et programme	Région
Programme de Développement de la Petite Irrigation Villageoise,	Boucle du Mouhoun; Centre-est; Nord
Programme de Développement des Cultures Maraichères,	Boucle du Mouhoun
Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) Burkina,	Boucle du Mouhoun
Programme de Formation de 10 000 Jeunes aux Métiers par an	Centre
Programme de Formation de 5000 jeunes en Entrepreneuriat	Centre
Programme de Lutte Contre les Fléaux, Alliance for Green Révolution in Africa,	Boucle du Mouhoun
Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	Nord
Programme de Protection des Sols et Réhabilitation des terres dégradées	Hauts Bassins
Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle	Cascade
Programme de Renforcement de la Mécanisation Agricole	Boucle du Mouhoun; Centre; Sahel
Programme de renforcement de la résilience au sahel, croissance accélérée	Sahel
Programme de renforcement de la résilience au sahel, résilience renforcée	Sahel
Programme de renforcement des Capacités pour l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel – Phase II	Est; Plateau central
Programme de Renforcement e la Formation et de l'Insertion Professionnelle	Nord
Programme de Valorisation du Potentiel Agropastoral dans la Région de l'Est	Est
Programme Décentralisation et Participation Citoyenne Fonds d'Investissement pour les Collectivités Décentralisées (FICOD)	Est
Programme Décentralisation/Développement Communal	Est
Programme Développement de l'Agriculture	Est
Programme d'Investissement Forestier	Centre-Ouest; Sud-ouest

Projet et programme	Région
Programme Emploi Jeune pour le Développement des Compétences	Nord; Centre
Programme Emplois Jeunes pour l'Education National	Centre
Programme Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers au Burkina Faso	Est
Programme Gouvernance du secteur Eau et assainissement	Sahel
Programme intégré d'autonomisation de la femme au Burkina Faso	Centre
Programme National de Formation de 5000 jeunes en Entrepreneuriat	Nord
Programme National d'Aménagement Hydraulique	Sahel
Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable 2016-2030,	Boucle du Mouhoun; Centre; Centre nord; Sahel
Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta 2016-2030,	Boucle du Mouhoun; Cascades; Centre; Sahel
Programme National de Bio digesteurs au Burkina	Cascade
Programme National de Gestion des Terroirs Phase 3	Centre-Sud
Programme National de la Gestion Intégrées des Ressources en Eau	Centre
Programme National de Sécurisation Foncière en Milieu Rural au Burkina Faso	Centre
Programme National de Volontariat au Burkina Faso	Cascade
Programme National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole	Nord; Sahel; Centre-Ouest; Plateau Central; Boucle du Mouhoun
Programme National d'Aménagement Hydraulique à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel	Centre-nord
Programme nationale de gestion des ressources en eau	Sahel
Programme PRO-Enfant- Mise en œuvre des droits des enfants au Burkina Faso	Sud-Ouest
Programme Résilience et Croissance Économique dans le Sahel – Croissance Accélérée Résilience et croissance économique au Sahel – Résilience renforcée ;	Est
Programme Spécial de Création d'Emploi pour les Jeunes et les Femmes	Centre-Sud
Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes	Centre

Projet et programme	Région
Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et pour les Femmes	Plateau Central
Projet « prise en charge des enfants et jeunes en situation de rue au Burkina Faso ».	Centre
Projet « Amélioration des disponibilités et de l'accessibilité alimentaire et monétaires du programme de securit » alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso	Centre-nord
Projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle	Centre-Ouest; Boucle du Mouhoun
Projet 1000 logements sociaux et économiques de technologie INDIENNE	Centre
Projet 1000ha	Centre-nord
Projet 1du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et nutritionnelle	Plateau Central
Projet Adduction d'Eau Potable dans la Région de l'Est	Est
Projet Centres d'Innovations Vertes, Projet Riz Pluvial,	Boucle du Mouhoun
Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education	Centre
Projet d'amélioration de l'Alimentation, de la nutrition et de l'Hygiène en milieu	Sud-Ouest
Projet d'amélioration de la Gestion des écosystèmes naturels	Cascade
Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole et de la Sécurité Alimentaire	Centre-Sud; Centre; Cascade; Plateau Central; Nord; Centre-nord; Boucle du Mouhoun; Hauts Bassins; Centre-Est
Projet d'amélioration de la Productivité agricole par la conservation des sols	Centre-nord
Projet d'amélioration de la Productivité du secteur agricole	Sahel
Projet d'Amélioration de la Résilience au Yatenga et au Zandoma	Nord
Projet d'amélioration de la résilience par le petit élevage	Sahel
Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement dans les 4 Régions de l'Ouest AEPA-4R	Hauts Bassins
Projet d'Appui à la Promotion des Filières Agricoles	Hauts Bassins

Projet et programme	Région
Projet d'appui au contrôle citoyen de la qualité de service dans les secteurs de la santé et de l'éducation dans la région du sahel	Sahel
Projet d'Appui au Développement de l'Anacarde dans le bassin de la Comoé pour la REDD+	Hauts Bassins
Projet d'Appui au Développement des Economies Locales	Centre-Sud
Projet d'appui au développement du secteur de l'élevage au Burkina Faso (PADEL-B)	Centre; Centre Sud; Centre-Est; Plateau Central
Projet d'Appui au Développement du Secteur de l'Elevage au Burkina Faso	Nord; Centre-nord; Sahel
Projet d'Appui au Développement Intégré de la filière Karité Projet TUUMA	Hauts Bassins
Projet d'Appui au Développement Local/ Comoé, Léraba, Kéné Dougou	Cascade
Projet d'Appui au Développement Sanitaire	Centre-Sud
Projet d'appui aux comités de gestion d'écoles	Centre
Projet d'Appui aux droits à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de la ville de Fada N'Gourma	Est
Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel – Burkina Faso (PARIIS-BF,	Boucle du Mouhoun
Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel Agriculture Biologique	Centre
Projet d'Irrigation du Grand Ouest Appui à la Gouvernance et à la Croissance Economique Durable en Zone Extractive	Hauts Bassins
Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire	Sud-Ouest
Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement-milieu rural	Cascade
Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement -BAD 4 Régions	Cascade
Projet d'appui à la formation professionnelle, à l'emploi et à l'entreprenariat des personnes handicapées au Burkina Faso	Centre
Projet d'Appui au Développement du secteur de l'Elevage au Burkina	Est
Projet de Développement Agricole de la Zone de Soum	Centre-Ouest
Projet de développement agricole de Pensa et de Liptougou	Est
Projet de Développement Intégré de la vallée de Samendeni	Hauts Bassins

Projet et programme	Région
Projet de développement participatif avicole pour l'amélioration durable de revenus des jeunes et femmes en milieu rurale	Centre-nord
Projet de Développement Rural Intégré du Plateau Central	Plateau Central
Projet de Gestion Décentralisée des Forêts et Espaces Boisés	Est
Projet de Gestion Participative des Forêts Classées pour la REDD+	Est
Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural du Nord, Centre-nord et Est	Nord; Centre-nord; Est
Projet de gestion participative et durable de forêts classées dans la province de la Comoé	Cascade
Projet de Promotion de l'Irrigation Goutte à goutte	Nord
Projet de Promotion de l'Irrigation Goutte à goutte,	Boucle du Mouhoun
Projet de reconstruction et équipement du CHUYO	Centre
Projet de récupération des terres dégradées et d'augmentation de la productivité agro-sylvo-pastorale dans la zone d'intervention de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso	Est; Nord; Centre-Nord
Projet de Réhabilitation de Barrages et Aménagement de périmètres et de bas-fonds dans les provinces Boulkiemdé, du Ziro, du Sanguié et des Balé au Burkina Faso	Centre-Ouest
Projet de renforcement de l'employabilité et de l'entrepreneuriat des jeunes pour réduire les risques de migration irrégulière (JEM-Centre-est)	Centre-Est
Projet de renforcement de la gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable et de promotion de l'hygiène et de l'assainissement en milieu rural Phase 2	Centre-Sud
Projet de Renforcement de la Production du Sésame au Burkina Faso,	Boucle du Mouhoun
Projet de Renforcement de la Résilience des Populations à l'Insécurité Alimentaire dans les régions du Centre-Nord et du Sahel	Sahel
Projet de Renforcement de la Résilience des Populations à l'Insécurité Alimentaire dans les régions du Centre-Nord et du Sahel	Centre-nord
Projet de Restauration de promotion et de valorisation du Lac Bam	Centre-nord
Projet de Sécurité Alimentaire dans l'Est du Burkina	Est

Projet et programme	Région
Projet de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle du Yatenga	Nord
Projet de Traitement et Valorisation des Déchets Plastiques Promotion de conteneurs biodégradables adaptés à la production des plants en pépinières	Centre
Projet de transformation des CSPS en CM	Centre
Projet de Valorisation Agricole des petits Barrages	Plateau Central; Centre-Ouest
Projet de Valorisation de l'Eau dans le Nord	Est
Projet d'Intensification de l'Assainissement Familiale	Hauts Bassins
Projet Djob Booster	Hauts Bassins
Projet Drop for Crops	Nord
Projet du Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel	Sahel
Projet éducation post primaire Programme de cadre d'appui aux spectacles de la culture	Cascade
Projet Energie et Croissance Economique Durable dans la Boucle du Mouhoun,	Boucle du Mouhoun
Projet Filets Sociaux « Burkin Naong Saya »	Centre-Ouest; Centre-Est; Est; Nord
Projet fonds local environnement pour une union verte	Sahel
Projet Intégré de santé communautaire à Mangodara	Cascade
Projet Opération Permis de Conduire	Centre
Projet Petite Irrigation dans le Grand Ouest	Centre-Ouest; Cascade; Sud-Ouest
Projet Petites irrigations villageoises	Cascade
Projet piste rurales Projet de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire au Burkina Faso	Est
Projet pour la prévention de la malnutrition chronique, l'amélioration de l'accès à l'alimentation et le renforcement de la gouvernance participative de la nutrition dans les Districts Sanitaire de Banfora et Mangodara.	Cascade
Projet Préservation et Amélioration de la Productivité Fruitière du Karité	Centre
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel	Sahel; hauts Bassins; Est; Nord;
Projet Résilience et Sécurité Alimentaire-Plateau Central	Plateau Central
Projet Riz Pluvial	Centre-Est; Centre; Cascade; Nord; Centre ouest; Plateau central

Projet et programme	Région
Projet Sésame/LWR Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education	Est
Projet TUUMA	Nord
Projet1 du Programme de Renforcement de la Résilience contre l'insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P1-P2RS) PDEL ZPO	Centre; Centre Sud
Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades et des Hauts-Bassins	Boucle du Mouhoun
Renforcement de l'information climatique et des Systèmes d'alerte précoce en Afrique pour le développement de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques au BF	Centre
Sous-programme de la région du Centre-Ouest du Programme National de Partenariat pour la Gestion Durable des Terres au Burkina Faso	Centre-Ouest
Une lampe pour l'Afrique	Centre

Source : DGEP/ compilation Assemblées régionales